

elle-même cependant est d'avis que cette majoration ne résoudra pas le problème. Le gouvernement dit que c'est très insignifiant, que cela ne peut réellement avoir aucun effet sur quoi que ce soit au Canada, mais les effets extérieurs vont en être vraiment très graves.

M. Anderson: Puis-je poser une question à l'honorable député?

L'hon. M. Pickersgill: Oui.

M. Anderson: L'honorable député ne se rappelle-t-il pas que la coupe faite à partir de 2,500 est survenue sous l'ancien gouvernement?

Une voix: Quelle est la question?

M. Anderson: J'ai demandé à l'honorable député s'il ne se rappelle pas que cela s'est produit sous l'ancien gouvernement?

L'hon. M. Pickersgill: Tout le monde est parfaitement au courant de ce que l'honorable député de Waterloo-Sud a signalé. Tout le monde sait que l'industrie textile traverse une période très difficile, non seulement au Canada, mais en Amérique du Nord. C'est pourquoi mon ami, M. Harris, en a le premier saisi la Commission du tarif lorsqu'il était ministre des Finances. A l'honorable député de Waterloo-Sud, je dirai que la Commission du tarif admet elle-même que cette recommandation n'aidera en rien l'industrie, mais qu'elle contribuera indirectement, pour autant qu'elle ait le moindre effet, à augmenter les prix au consommateur et à compromettre les marchés où s'écoulent beaucoup de nos plus importantes matières, le poisson et le blé, par exemple.

M. Pallett: Avez-vous consulté les récentes statistiques du commerce?

L'hon. M. Pickersgill: J'ai écouté patiemment l'honorable député qui a parlé pour ses commettants, comme c'est son droit. C'est maintenant à mon tour de parler pour les miens, qui seront doublement atteints si le gouvernement applique cette politique. D'abord, tout comme le reste des consommateurs canadiens, ils devront payer leurs lainages plus cher, et les pêcheurs achètent des lainages. Il leur faudra donc payer plus cher ce qu'ils achètent et ils devront écouler leurs produits sur des marchés où nous ne pouvons leur assurer aucune protection tarifaire et que cette politique menace.

C'est justement l'argument que j'avance, soit que, si nous nous engageons dans ce sens, si nous faisons de la politique protectionniste, si nous adoptons des mesures restrictives tendant à arrêter les importations au Canada, le gouvernement provoquera inévitablement des représailles qui toucheront les producteurs

[L'hon. M. Pickersgill.]

primaires, qu'on ne peut, de par la nature des choses, aider par des dispositions spéciales d'ordre tarifaire.

Ce serait déjà assez malencontreux, à mon avis, même si la mesure était efficace. Mais lorsque la Commission du tarif admet que celle-ci n'aboutira à aucun résultat pratique, qu'elle ne réalisera en vérité rien du tout, il me semble qu'on nous invite ici à faire quelque chose qui... ma foi, je ne sais vraiment pas pourquoi le gouvernement nous demande d'agir ainsi. Peut-être a-t-il l'impression qu'en faisant ce geste à l'heure actuelle, il se débarrassera de la pression qu'exercent sur lui certains députés ministériels de l'arrière-plan. C'est peut-être une explication. L'autre serait que le gouvernement trouve réellement cette mesure intelligente, qu'il la considère comme une politique pratique devant permettre aux Canadiens de se suffire à eux-mêmes, entièrement ou à peu près entièrement, en ce qui concerne l'industrie lainière.

Le ministre sans portefeuille qui est député de Greenwood, prenant la parole au cours du débat, a qualifié cette industrie d'indigène bien qu'il semblait assez embarrassé en s'exprimant ainsi. Il serait plutôt difficile d'imaginer une industrie moins indigène que celle-là. Les matières premières viennent de l'étranger ainsi que les machines utilisées dans les fabriques; la main-d'œuvre spécialisée nous est venue de l'étranger, à l'origine. Tout effort d'imagination qu'on puisse faire, on ne saurait considérer cette industrie comme une industrie indigène.

Ce qu'on propose,—si l'intention est sérieuse et si le gouvernement peut s'en tirer cette fois,—c'est d'assurer un tarif protectionniste vraiment élevé et nous rendre ainsi autonomes en matière de lainages, au détriment d'autres Canadiens. S'il en est ainsi, je dirai que nous nous engageons dans une voie très dangereuse. Nous devrions savoir dès maintenant si nous nous engageons dans cette voie ou non. Qu'on considère cette question du point de vue du consommateur canadien en général ou du point de vue des industries qui dépendent des marchés à l'étranger,—le Royaume-Uni, l'Italie et le Japon sont les trois principaux exportateurs de lainages au Canada à l'heure actuelle,—il me semble que pareille politique est pure folie. Elle est contraire à nos intérêts.

J'aimerais dire également quelques mots, très brefs, parce que le chef de l'opposition en a déjà parlé, de l'opportunité de ce geste. Si ma mémoire est exacte, depuis 1950 ou 1951 nous avons entendu des honorables députés qui occupent maintenant les banquettes ministérielles, nous parler d'une conférence économique du Commonwealth. Que ce fût à propos ou non, chaque fois qu'ils pouvaient trouver un prétexte toléré par le Règlement